

COMMUNE de SPECHBACH

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTkirch

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

17

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : 17

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, FUTSCH Virginie, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, ALVES-MULLER Marina et GROETZ Damien.

Etaient absents : 2

Excusés : GEISS Agnès et MEYER Christine

Non excusé : /

Procurations : GEISS Agnès a donné procuration à MULLER Denis

MEYER Christine a donné procuration à BUCHER Nathalie

Délibération N°2026/26

DEMISSION DE M. PHILIPPE STEFFEN ET INSTALLATION DE M. DAMIEN GROETZ

Démission de M. Philippe STEFFEN

Le Maire informe que M. Philippe STEFFEN a démissionné du Conseil Municipal le 18 mai 2026, date de réception en mairie de sa lettre de démission qui a été transmise et acceptée par le Préfet le jour même.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de M. Philippe STEFFEN de ses fonctions de Conseiller Municipal.

Installation de M. Damien GROETZ

Le Maire explique que l'article L. 270 du Code électoral prévoit que lorsqu'un conseiller municipal élu au scrutin de liste fait défaut (démission, décès, etc.), il est remplacé par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste.

En l'occurrence, le candidat venant après le dernier élu de la liste « Un futur partagé, un nouveau regard » est M. Damien GROETZ qui est ainsi appelé à siéger au Conseil Municipal.

Ce dernier en a été avisé dès le 18 mai 2026 et a déclaré accepter ce mandat.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 270 du Code électoral ;

Vu la démission de M. Philippe STEFFEN, conseiller municipal ;

Considérant que M. Damien GROETZ, suivant de liste, est appelé à siéger en remplacement ;

Le Maire donne acte de l'installation de M. Damien GROETZ en qualité de conseiller municipal à compter du 18 mai 2026.

Le tableau du Conseil Municipal a été mis à jour comme suit :

Ordre	Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communau taire
1	Maire	M.	KELLER Yves	03/01/1977	20/03/2026	561	OUI
2	Première adjointe	Mme	DANGELSER Annaïck	03/06/1984	20/03/2026	561	OUI
3	Deuxième adjoint	M.	MULLER Denis	15/09/1965	20/03/2026	561	
4	Troisième adjointe	Mme	BUCHER Nathalie	22/01/1969	20/03/2026	561	
5	Quatrième adjoint	M.	SPROESSER Thomas	06/04/1963	20/03/2026	561	
6	Conseillère	Mme	ANSELM Corinne	22/01/1965	15/03/2026	561	
7	Conseillère	Mme	GEISS Agnès	28/11/1965	15/03/2026	561	
8	Conseillère	Mme	MEYER Christine	21/11/1968	15/03/2026	561	
9	Conseillère	Mme	SAUNER Monique	07/03/1971	15/03/2026	561	
10	Conseiller	M.	VAYER Emmanuel	04/06/1972	15/03/2026	561	
11	Conseillère	Mme	FOLTZER-ESTEVEES Anne	14/07/1975	15/03/2026	561	
12	Conseiller	M.	BELZUNG Baptiste	11/12/1976	15/03/2026	561	
13	Conseillère	Mme	FUTSCH Virginie	22/06/1983	15/03/2026	561	
14	Conseiller	M.	MEYER Thibaut	28/03/1991	15/03/2026	561	
15	Conseiller	M.	DITNER Kevin	29/06/1992	15/03/2026	561	
16	Conseiller	M.	PFLIEGER Jérémy	30/07/1992	15/03/2026	561	
17	Conseiller	M.	HEIM Antoine	29/08/2001	15/03/2026	561	
18	Conseillère	Mme	ALVES-MULLER Marina	23/03/1987	15/03/2026	225	
19	Conseiller	M.	GROETZ Damien	24/09/1979	18/05/2026	225	

Pour extrait conforme au registre,
 A Spechbach, le 8 juin 2026
 Le Maire, Yves KELLER

